

Les effectifs d'élèves à chaque heure de cours dans le second degré en 2018

► À la rentrée 2018, pour une heure de cours tous secteurs confondus, un enseignant est face à 23,8 élèves en moyenne pour les formations en collège, à 24,2 élèves pour les formations générales et technologiques en lycée et à 15,6 élèves pour les formations professionnelles en lycée. Au collège dans le secteur public, les conditions d'encadrement sont plus favorables pour les établissements situés en zone prioritaire avec 21,3 élèves par structure (E/S) contre 23,9 élèves dans les collèges hors éducation prioritaire. Pour ce niveau de formation, un enseignant est devant 23,0 élèves en moyenne dans les DOM contre 23,3 élèves en métropole, mais le nombre d'élèves par structure est moins élevé dans les communes rurales métropolitaines (22,6 élèves). Toutes formations confondues, un enseignant avec une discipline de poste « mathématique » enseigne devant 23,4 élèves en moyenne soit davantage qu'un enseignant de physique-chimie qui enseigne devant 22,4 élèves et de biologie-géologie avec 22,0 élèves.

Jean-Éric Thomas, DEPP-A2

À la rentrée 2018, 36 % des heures d'enseignement de l'ensemble des établissements du second degré (y compris post-bac) sont effectuées devant un groupe d'élèves, pouvant appartenir à des divisions (ou classes) différentes ► **figure 1**. Cette part est la plus élevée pour les formations générales et technologiques en lycée (52 %) et les formations professionnelles en lycée

(49 %) et la plus faible pour les formations en collège avec 23 %. Pour tous les niveaux de formation, l'enseignement dans le secteur public est plus souvent effectué en groupe que dans le secteur privé avec un différentiel qui s'élève à 8 points en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et à 12 points pour les formations professionnelles en lycée en passant par un écart de 9 points pour les formations en collège.

Une heure sur deux est enseignée en groupe au lycée, moins d'une sur quatre au collège

Depuis 2009, la proportion d'heures en groupe a tendance à augmenter dans la plupart des niveaux de formation, sauf dans les formations en STS pour lesquelles la part des enseignements en groupe est passée

► 1 Pourcentage d'heures effectuées en groupe et nombre moyen d'élèves par structure (E/S) à la rentrée 2018

Niveau de formation	Secteur	Part d'heures effectuées en groupe (%)	Nombre moyen d'élèves par structure (E/S) ¹
Formations en collège (hors Segpa)	Secteur public	24,7	23,3
	Secteur privé	15,4	26,0
	Total	22,8	23,8
Formations en Segpa	Secteur public	30,0	12,5
	Secteur privé	18,6	11,6
	Total	29,4	12,4
Formations générales ou technologiques au lycée	Secteur public	54,6	24,1
	Secteur privé	43,2	24,2
	Total	52,2	24,2
Formations professionnelles au lycée	Secteur public	50,9	15,4
	Secteur privé	38,7	16,7
	Total	48,6	15,6
STS	Secteur public	40,2	19,1
	Secteur privé	30,8	20,7
	Total	38,0	19,5
CPGE	Secteur public	48,1	28,2
	Secteur privé	39,9	29,3
	Total	46,9	28,4
Toutes formations	Secteur public	38,2	21,6
Toutes formations	Secteur privé	28,1	23,6
Toutes formations	Total	36,2	22,0

1. L'indicateur E/S est égal à la moyenne des effectifs des différentes structures pondérée par le nombre d'heures d'enseignement assurées dans chaque structure.

Lecture : à la rentrée 2018 pour le secteur public, 24,7 % des heures enseignées au collège sont effectuées en groupe et un enseignant est face à 23,3 élèves en moyenne.

Champ : France métropolitaine + DOM, public et privé sous contrat.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, bases relais, Sysca.

de 41 % en 2009 à 38 % en 2018 ► **figure 2**. Si la proportion d'heures effectuées en groupe est restée la plus faible au collège en comparaison des autres niveaux de formation, elle a fortement augmenté, particulièrement entre 2015 et 2016, passant de 18,6 % à 21,6 %. Cette hausse correspond à la mise en œuvre de la réforme du collège avec, notamment, le choix de la deuxième langue vivante dès la classe de cinquième.

Au collège comme en formation générale et technologique, les heures de cours sont effectuées devant environ 24 élèves

Le calcul du nombre moyen d'élèves par structure, appelé indicateur E/S, qui prend en compte les différences de taille de toutes les structures, divisions comme groupes, permet d'obtenir le nombre moyen d'élèves dont un professeur a la charge pendant une heure de cours.

Ainsi, tous secteurs confondus, un enseignant est face à 12,4 élèves en moyenne en section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) et face à 15,6 élèves en moyenne pour les formations professionnelles en lycée ► **figure 3**. Pour les formations en STS, un enseignant est face à 19,5 élèves en moyenne. Les structures les plus chargées se trouvent au collège (hors Segpa) avec 23,8 élèves, dans les formations générales et technologiques en lycée avec 24,2 élèves et en CPGE avec 28,4 élèves.

Les valeurs de cet indicateur à la rentrée 2018 sont très proches de celles de l'année précédente pour chaque niveau de formation. Les écarts les plus significatifs sont une hausse de 0,3 point pour les enseignements en Segpa tous secteurs confondus et une baisse de 0,4 point pour les enseignements en CPGE.

Toutes formations confondues, le nombre moyen d'élèves par structure est relativement stable dans le temps puisqu'il est passé de 21,4 élèves en 2009 à 22 élèves en 2018. Il avait notamment augmenté de 0,6 élève en 2011 suite à une baisse du nombre d'enseignants alors que les effectifs d'élèves étaient en hausse. Cela s'était aussi traduit par une baisse de la part d'heures enseignées en groupe entre 2010 et 2011 dans tous les niveaux de formation, mais particulièrement en CPGE (- 5,4 points), en STS (- 3,1 points) et pour les formations professionnelles en lycée (- 2,4 points). L'augmentation de l'indicateur E/S à la rentrée 2011 concernait particulièrement les formations générales et technologiques en lycée avec une hausse de un élève par structure (cette année-là, la part des heures d'enseignement en groupe avait baissé de 1,7 point).

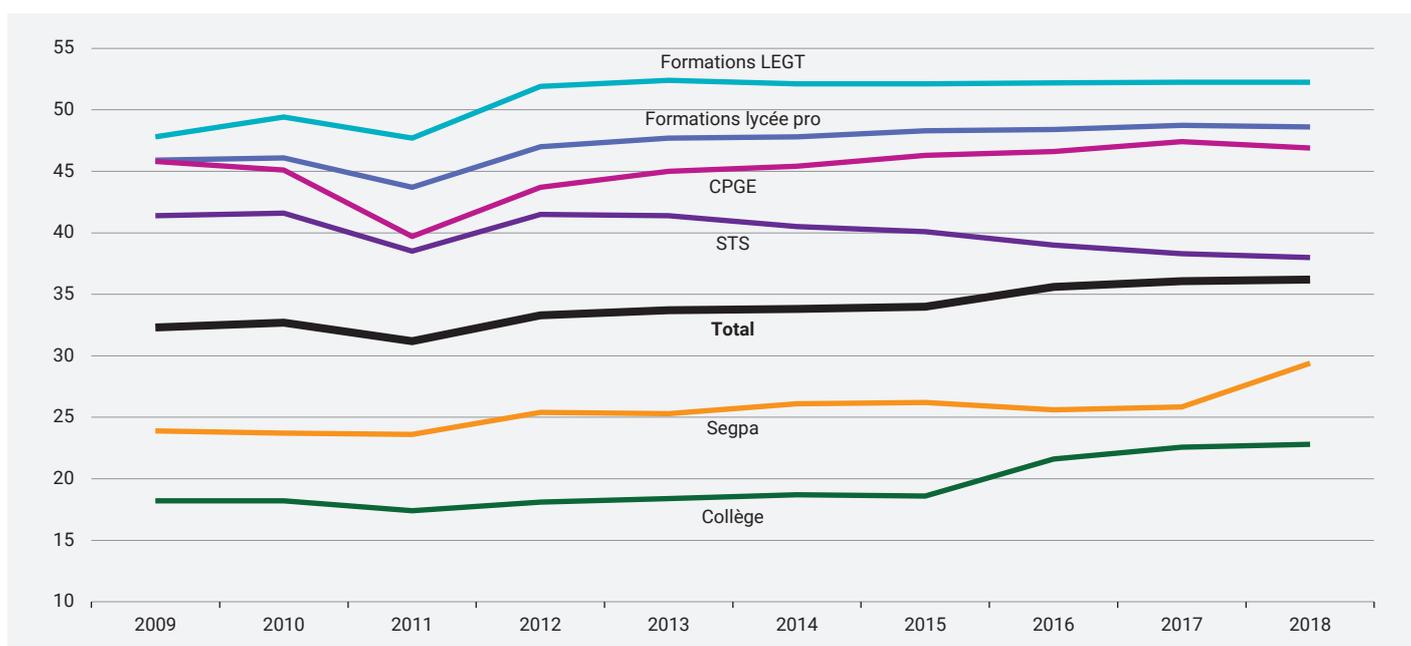
Depuis 2011, la tendance est à la stabilité voire à une légère baisse du nombre d'élèves par structure dans tous les niveaux de formation. La baisse la plus marquée concerne les formations professionnelles en lycée pour lesquelles un enseignant est face à 15,4 élèves en moyenne en 2018 contre 16,3 élèves en

2011. Le nombre moyen d'élèves par structure est très proche entre les formations en collège et les formations générales et technologiques en lycée. Néanmoins, la mise en place de l'accompagnement personnalisé pour les classes de sixième en 2012, puis la réforme du collège en 2015, permettent au collège de bénéficier de conditions d'encadrement très légèrement meilleures par rapport au lycée général et technologique (23,8 élèves par structure contre 24,1 élèves en 2018).

Dans les collèges en réseaux d'éducation prioritaire, plus d'heures enseignées en groupe et moins d'élèves par structure

Depuis la rentrée 2015, les établissements du second degré relevant de l'éducation prioritaire sont les collèges des réseaux REP et REP+ du secteur public. L'indicateur E/S pour les formations en collège (hors Segpa) du secteur public, est de 21,6 élèves pour les établissements classés en REP et de 20,8 élèves pour les établissements classés en REP+ en 2018 contre 23,9 élèves pour les établissements hors éducation prioritaire du secteur public. De la même manière, alors que 2,5 % des heures dispensées en collège public hors éducation prioritaire s'effectuent dans des structures inférieures ou égales à 10 élèves, cette part atteint 4,0 % pour les collèges classés en REP et 5,4 % pour ceux classés en REP+ ► **figure 4**.

► 2 Pourcentage d'heures effectuées en groupe de 2009 à 2018



Lecture : la part des heures effectuées devant des groupes d'élèves pour les formations générales et technologiques en lycée est stable depuis 2012.

Champ : France métropolitaine + DOM, public et privé sous contrat.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, bases relais.

Réf. : Note d'Information, n° 19.39. © DEPP

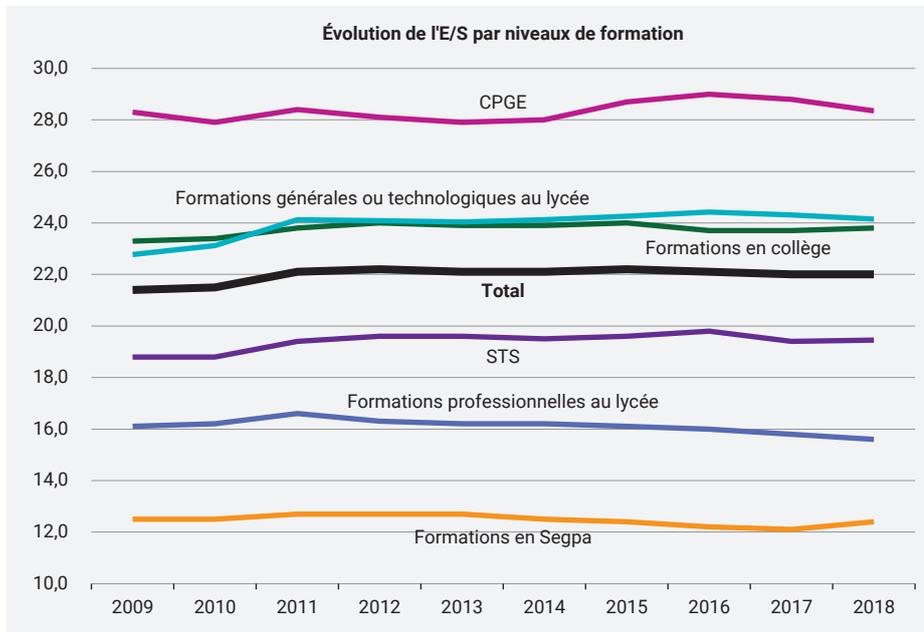
Moins d'élèves à chaque heure de cours dans le rural

Pour les formations de niveau collège dans le secteur public, l'indicateur E/S est de 23,0 dans les DOM contre 23,3 en

métropole ► **figure 5**. Ce résultat peut s'expliquer par l'importance relative de l'éducation prioritaire dans les DOM. En effet, hors éducation prioritaire, les conditions d'encadrement sont presque comparables (23,8 élèves en moyenne dans les DOM

et 23,9 en métropole). En métropole, tous secteurs confondus, le E/S est supérieur dans les collèges situés dans les communes urbaines très denses (24,0 élèves) et dans les communes urbaines denses et périphériques (24,2 élèves) par rapport aux petites villes et bourgs (23,2 élèves) et aux communes rurales (22,6 élèves) (voir « Pour en savoir plus » – Méthodologie et bibliographie). Ce constat se confirme selon le secteur d'appartenance du collège et leur présence dans une zone d'éducation prioritaire ou pas. Par exemple, pour le secteur public hors éducation prioritaire, l'indicateur E/S est de 22,7 élèves dans les communes rurales et de 23,2 élèves dans les petites villes et bourgs contre 24,2 élèves pour les communes urbaines très denses et les communes urbaines denses et périphériques. En métropole, c'est le poids relativement plus important de l'éducation prioritaire dans les établissements situés dans les communes urbaines très denses qui explique que le E/S soit plus faible pour ce profil de communes (23,1 élèves) que dans les communes urbaines denses et périphériques (23,8 élèves) pour l'ensemble du secteur public.

► 3 Évolution depuis 2009 des effectifs d'élèves par structure (E/S) selon la formation dans les secteurs public et privé sous contrat



Lecture : tous secteurs confondus, le E/S est stable depuis 2015 pour les formations générales et technologiques au lycée.

Champ : France métropolitaine + DOM - Public et privé sous contrat, enseignants en charge d'élèves à l'année.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, bases relais, Sysca.

Réf. : Note d'Information, n° 19.39. © DEPP

► 4 Le E/S et la part d'heures dans les structures de moins de 10 élèves dans l'éducation prioritaire à la rentrée 2018 pour les formations en collège (hors Segpa)

Indicateur	Secteur public					Secteur privé	Ensemble
	REP+	REP	Éducation prioritaire	Hors éducation prioritaire	Total		
Nombre d'élèves par structure	20,8	21,6	21,3	23,9	23,3	26,0	23,8
Part d'heures en structure inférieure à 10 élèves en %	5,4	4,0	4,4	2,5	3,0	2,4	2,9

Lecture : pour les collèges situés en réseau d'éducation prioritaire REP+, le nombre moyen d'élèves par structure est de 20,8 et 5,4 % des heures d'enseignement sont effectuées dans une structure inférieure ou égale à 10 élèves.

Champ : France métropolitaine + DOM, public et privé sous contrat, enseignants en charge d'élèves à l'année.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, bases relais, Sysca.

Réf. : Note d'Information, n° 19.39. © DEPP

► 5 Le E/S et la part d'heures dans les structures de moins de 10 élèves dans l'éducation prioritaire à la rentrée 2018 pour les formations en collège (hors Segpa)

Profil de la commune	Éducation prioritaire (public)	Hors éducation prioritaire (public)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Urbain très dense	21,1	24,2	23,1	26,9	24,0
Urbain dense et périphérique	21,2	24,2	23,8	26,0	24,2
Petite ville et bourg	21,1	23,2	22,9	24,4	23,2
Rural	19,8	22,7	22,6	23,0	22,6
Ensemble métropole	21,1	23,9	23,3	26,0	23,9
DOM	22,6	23,8	23,0	26,9	23,3
Total	21,3	23,9	23,3	26,0	23,8

Lecture : dans les collèges du secteur public situés en éducation prioritaire, le E/S est de 21,1 pour les établissements situés dans une commune urbaine très dense et de 19,8 pour les établissements situés dans une commune rurale.

Champ : France métropolitaine + DOM, public et privé sous contrat, enseignants en charge d'élèves à l'année.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, bases relais, Sysca.

Réf. : Note d'Information, n° 19.39. © DEPP

Parmi les disciplines scientifiques, moins d'élèves par structure en biologie-géologie

Toutes formations confondues, un enseignant de mathématiques est face à 23,4 élèves en moyenne, valeur légèrement en dessous de la moyenne des disciplines générales (23,6 élèves) ► **figure 6**. Pour les formations en CPGE, les formations générales et technologiques au lycée et les formations en Segpa, l'indicateur E/S est supérieur en mathématiques par rapport aux disciplines générales. Le cas des formations en Segpa est particulier avec 18,4 élèves en moyenne en mathématiques et 14,4 élèves en disciplines générales : alors que 65 % des heures de mathématiques sont effectuées en groupe d'élèves (19 % pour l'ensemble des disciplines générales), ces groupes

comprennent généralement des élèves de Segpa et des élèves du collège hors Segpa, donc ont des effectifs supérieurs à celui de la classe de Segpa elle-même. L'indicateur E/S en mathématiques (15,7 élèves) est en revanche inférieur par rapport aux disciplines générales (17,3 élèves) pour les formations professionnelles au lycée.

Les disciplines scientifiques physique-chimie et biologie-géologie ont un E/S inférieur aux mathématiques dans tous les niveaux de formation (à l'exception de la discipline biologie-géologie en CPGE qui n'est enseignée que dans une filière spécifique et dont le E/S est supérieur). Ceci est notamment dû à la nécessité d'enseigner ces disciplines avec des heures de travaux pratiques en groupe d'élève : dans la plupart des niveaux de formation, la proportion d'heures réalisées en groupe est à peu près deux fois plus grande

en physique-chimie et biologie-géologie qu'en mathématiques.

Par ailleurs, dans les trois disciplines scientifiques, la proportion d'heures en groupes est plus de deux fois plus grande pour les formations générales et technologiques au lycée en comparaison du collège.

Pour les disciplines générales comme pour les mathématiques dans les formations générales et technologiques au lycée, les structures sont plus chargées en filière scientifique que dans les autres filières générales qui le sont plus que dans les filières technologiques. Ainsi, un enseignant de mathématiques est devant 26,4 élèves en moyenne en première S (25,8 élèves en terminale S) contre 25,7 élèves en premières et terminales générales hors filière S, 23,6 élèves en première technologique et 23,1 élèves en terminale technologique. ■

► 6 L'indicateur E/S et la part des heures effectuées en groupe pour les disciplines de poste scientifique tous secteurs confondus à la rentrée 2018

	Mathématiques		Physique-Chimie		Biologie-Géologie		Disciplines générales ¹	
	E/S	Part des heures en groupe (%)	E/S	Part des heures en groupe (%)	E/S	Part des heures en groupe (%)	E/S	Part des heures en groupe (%)
Formations en collège (hors Segpa)	24,1	16,9	23,1	31,8	22,9	33,4	24,2	21,4
Segpa	18,4	64,7	13,9	23,1	14,1	30,2	14,4	18,6
Formations générales et technologiques au lycée	25,9	36,3	22,0	60,7	20,6	74,3	24,6	51,4
<i>dont 2^{nde}</i>	27,0	39,1	22,7	67,2	18,9	89,6	25,2	54,7
<i>dont 1^{re} S</i>	26,4	32,2	22,6	60,0	22,8	61,4	25,0	51,5
<i>dont 1^{res} générales (hors 1^{re} S)</i>	25,7	46,6	20,9	68,3	20,9	67,1	24,7	46,8
<i>dont 1^{res} technologiques</i>	23,6	26,7	18,5	60,5	18,9	48,2	22,8	44,2
<i>dont terminale S</i>	25,8	33,8	22,2	55,9	21,1	67,2	24,3	54,3
<i>dont terminales générales (hors terminale S)</i>	25,7	50,0	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	24,5	46,7
<i>dont terminales technologiques</i>	23,1	31,1	19,4	55,2	20,0	42,6	23,0	51,1
Formations professionnelles en lycée	15,7	48,6	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	17,3	42,3
STS	18,4	25,2	15,8	45,0	n.s.	n.s.	18,6	40,0
CPGE	30,2	35,3	28,4	50,2	31,4	51,3	28,5	45,2
Toutes formations	23,4	27,7	22,4	47,3	22,0	49,5	23,6	32,9

1. Les disciplines générales regroupent, outre les disciplines scientifiques du tableau, les enseignements dispensés suivant : philosophie, lettres, langues, histoire-géographie, sciences économiques et sociales, éducation musicale, arts plastiques et éducation physique et sportive.

Les disciplines générales n'incluent pas l'enseignement non spécialisé (disciplines généralistes dispensées principalement en Segpa, UPE2A, etc., enseignements du braille et du langage des signes), ni les disciplines des domaines de la production et des services.

Champ : France métropolitaine + DOM, public et privé sous contrat, enseignants en charge d'élèves à l'année.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, bases relais, Sysca.

Réf. : Note d'Information, n° 19.39. © DEPP

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 19.39 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

Pour accéder aux encadrés « **Source** », « **Définitions** », « **Méthodologie** », « **Références bibliographiques** » ou à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données au format XLS ».